



Inscription 2018

Ecrire en majuscule :))

Nom : Prénom Date de naissance :

Adresse durant le stage : -

Mail :@..... Téléphone :

Formules 2018

Les Stages s'entendent y compris licence fédérale Passeport Voile & Adhésion Club (26 €).

Avantages Inscriptions Multiples Binôme - 5 € Trio - 10 € Quadri & Plus - 15 € par stage

Été/Summer DINGHY FUN CAMP en Lac 9h - 16h

S 28 : du 9 au 13 juillet S 33 : du 13 au 17 Août

SPE ADO S 32 : du 6 au 10 Août S 34 : du 20 au 24 Août

Forfait Stage : 235 € (+ 7 ans) 310 € (5/6 ans)

Forfait « Journée d'essai » le 1^{er} jour 65 €

Nautic Camps / Stages Nautique 2h en Lac

S 27 : du 2 au 6 juillet

S 28 : du 9 au 13 juillet

S 29 : du 16 au 20 Juillet

S 30 : du 23 au 27 Juillet

S 31 : du 30 Juillet au 3 Août

S 32 : du 6 au 10 Août

S 33 : du 13 au 17 Août

S 34 : du 20 au 24 Août

S 35 : du 27 au 31 Août

Spécial Moussaillon 10h/12h de 4 à 7 ans

Spécial Jeunes 13h/15h + 8 ans

Spécial Famille 15h/17h en famille

Forfait Stage : 160 € (Adultes)

180 € (+ 7 ans)

250 € (4/7 ans)

Forfait à la séance 60 €

Le Club - Pack 8 Sorties Mer Niveau 2 FFV ou Stages Voile Vacances

Forfait Entraînements en Mer : 240 €

Stage Voiles Vacances en Mer : 180 €

Mai 27 Journée Challenge Nautique

Du 26 au 2 mars de 14h à 17h

Juin 3+10+17+24 de 13h à 17h

Du 23 au 27 avril de 14h à 17h

Septembre 9+16+23+30 de 13h à 17h

Dinghy Fun Camp en Mer : 295 € Du 22 au 26 octobre 2018 de 9h00 à 16h00

Stage journée comprenant 1 nuit d'hébergement et repas aux Iles de Lérins

Forfait Parent Accompagnateur en Habitable : 230 € (y c nuit aux Iles / 2 jours de navigation)





Droits d'Inscription pour Nom Prénom.....

Dinghy Fun Camp €
Stage Nautique 2h €
Pack Le Club €
Y compris Adhésion Club (15 €) et Licence Passeport Voile (11 €)	
Total Régulé le/..... / 2018 €
<input type="checkbox"/> Chèque N° Sur (Nom de la banque)	
<input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> CB ou <input type="checkbox"/> Virement Bancaire	

Certificat de Natation – 16 ans & Autorisation Parentale Obligatoire

Je soussigné (e) Mère, Père, Responsable de l'Autorité parentale,

Certifie que l'enfant est apte à nager au moins 25 mètres ;

Autorise l'enfant âgé (e) deans à :

- Effectuer les Stages Voile aux dates inscrites sur la présente fiche ;**
- Se rendre seul après 16h00 à la plage surveillée qui jouxte l'Ecole de Voile;**
- Partir seul avec**

Atteste

Avoir pris connaissance des conditions d'inscription ainsi que du règlement et des consignes de sécurité de « Voiles Saint-Cassien Dinghy Fun School » ;

Avoir reçu la notice d'information relative au contrat d'assurance F.F.V. / MAIF et reconnais avoir été informé (e) de mon intérêt à souscrire des garanties complémentaires (capitaux invalidité et décès plus importants) ayant pour but la réparation des atteintes à l'intégrité physique des pratiquants :

- J'accepte de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires
- Je refuse de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires

Fait à Le

Signature du licencié (**Précédée de la mention « Lu et Approuvé »**)

Signature des représentants légaux pour les mineurs (**Précédée de la mention « Lu et Approuvé »**)





Détails des Prestations

Eté/Summer DINGHY FUN CAMP Lac 9h00 16h00

- Horaires 9h00 - 16h00 sur 5 séances consécutives
- Conditions d'accès à la pratique :
 - o **Moins de 16 ans : une attestation délivrée** par les représentants légaux des mineurs de moins de 16 ans ou **un certificat d'aptitude** délivré par les autorités autorisées → **mentionnant** : la capacité du stagiaire à **s'immerger et à nager au moins 25 m**. A défaut, un parcours aura lieu à l'école de voile avec une brassière. Ce parcours vise à vérifier l'absence de panique du pratiquant et comprend : une immersion complète à partir d'une embarcation ou d'un ponton, suivie de 20 m de propulsion, et un rétablissement sur une embarcation ou un ponton.
 - o **Plus de 16 ans : une attestation** délivrée par les pratiquants majeurs ou les représentants légaux des mineurs de plus de 16 ans ou encore un **certificat d'aptitude** délivré par les autorités autorisées → **mentionnant** : la capacité du stagiaire à **plonger et nager au moins 50 m**.

- **Sac et Tenue demandée :**

- o Chaussures & Tee shirt allant dans l'eau
 - o Maillot ou short et serviette de bain
 - o Casquette ou chapeau
 - o Crème solaire
 - o + Si mauvais temps : Kaway Sweat Shirt Change
 - o Sac à dos ne craignant pas l'eau avec bouteille d'eau, pic nic et goûter
- En cas de mauvais temps, **aucune annulation n'est prévue**, les enfants étant accueillis selon un programme d'activités adapté
 - **Programme** : journées découverte des activités nautiques selon programme joint adaptable selon la météo
 - o Paddle
 - o Optimist ou catamaran
 - o Kayak
 - o Caravelle
 - Détail de nos prestations sur www.voilesaintcassien.fr





Extrait Règlement Intérieur & Consignes de Sécurité

Le règlement intérieur du 1^{er} avril 2015 de l'Association Voiles Saint Cassien *Dinghy Fun School* est affiché sur le lieu de l'activité. Tous les pratiquants doivent en prendre connaissance.

Rappel

- Tous les pratiquants doivent être licenciés. Une licence « Enseignement » annuelle est délivrée systématiquement le 1^{er} jour du 1^{er} stage.
- L'École de Voile Voiles Saint Cassien *Dinghy Fun School* est ouverte aux personnes à partir de 5 ans révolus et plus. Les cours sont donnés sur des :
 - optimists
 - dériveurs solitaire ou collectif
 - catamarans
 - planche à voile
 - paddle
 - kayak

Condition d'inscription

- Remplir la fiche d'inscription
- S'acquitter du montant des droits d'inscription (coût du stage + licence + adhésion)
 - Les personnes déjà licenciées devront fournir obligatoirement un justificatif
 - Chèque à établir à l'ordre de « Voiles Saint-Cassien »
 - Certificat Médical Obligatoire pour tous
- Conditions de remboursement et d'annulation : sauf annulation 1 mois avant le début du stage, par écrit, aucun remboursement n'est possible.

Assurance

Il est fortement recommandé aux stagiaires de contracter une assurance individuelle accident.

Consignes de sécurité

Les stagiaires sont informés qu'il s'agit d'une école destinée à leur enseigner un sport qui nécessite, pour des raisons évidente de sécurité, une discipline très stricte. En conséquence, il est demandé :

- Une tenue correcte individuelle est nécessaire, en été :
 - **Chaussures** (baskets ou néoprène)
 - Short, maillot de bain, tee-shirt, chapeau casquette, lunettes soleil (avec cordon)
 - Serviette & rechange
 - Bouteille d'eau & crème solaire
- Une tenue correcte individuelle est nécessaire, hors période estivale :
 - Chaussures (baskets ou néoprène)
 - Pantalon, sweat, pull, coupe vent, & lunettes de soleil (avec cordon)
 - Serviette & rechange complet
 - Bouteille d'eau
- Le rangement et l'entretien courant du matériel incombent aux stagiaires. Ils doivent y apporter le plus grand soin.
- Les règles de discipline et de sécurité doivent être respectées :
 - Respect des consignes du moniteur
 - Port du gilet obligatoire
 - Baignade libre interdite
 - Navigation dans le périmètre autorisé (voir affichage carte) avec obligation de naviguer groupé avec le souci de surveillance mutuelle
 - En cas de chavirage, ne jamais lâcher l'embarcation
 - Respecter le code de bonne conduite des usagers du lac, et notamment les pratiquants d'aviron qui naviguent dos à leur route, les pêcheurs qui traînent leurs lignes, les baigneurs isolés
 - Attendre le bateau de sécurité pour sortir

